ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 13 AOÛT 2018

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Clermont, tenue à l'hôtel de ville de Clermont, le 13 août 2018 à 20 heures.

1. *OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM*

Sont présents *: M. Rémy Guay, conseiller*
Mme Nadine Tremblay, conseillère
Mme Solange Lapointe, conseillère
M. Bernard Harvey, conseiller

Sous la présidence de Monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon

Étaient également présents :

Mme Brigitte Harvey, directrice générale
M. Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint et directeur des travaux publics

2. *ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR*
RÉSOLUTION NO. 11424-08-18

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NADINE TREMBLAY ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE l'ordre du jour présenté soit adopté en conservant la mention « affaires nouvelles ».

1. **Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum.**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 23 juillet 2018**
4. **Appel d'offres et soumissions**
5. **Administration, finances et ressources humaines**
   5.1 Délégations et représentations
   5.2 Partage du logiciel Documentik GID de la MRC de Charlevoix-Est
6. **Travaux Publics**
7. **Urbanisme et environnement**
   7.1 Rénovations – 36-38 rue Lapointe
8. **Sécurité incendie**
9. **Loisirs, culture et tourisme**
   9.1 Contrat de location du restaurant de l'aréna
10. **Avis de motion et règlements**
11. **Comptes**
    11.1 Ratification des déboursés et salaires de juillet 2018
    11.2 Autorisation de paiement des comptes à payer au 30 juillet 2018
12. **DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS**
13. **Levée de l'assemblée**

3. *APPROBATION DE PROCÈS-VERBAL*
RÉSOLUTION NO. 11425-08-18

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE les membres du conseil municipal acceptent le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 23 juillet 2018 et ce avec dispense de lecture; une copie dûment certifiée leur a été remise dans les délais prescrits à l'article 333, alinéa 2 de la *Loi sur les Cités et Villes* (L.R.Q., c. C-19).

4. *APPEL D'OFFRES ET SOUMISSIONS*

5. *ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES*

5.1 *DÉLÉGATIONS ET REPRÉSENTATIONS*
RÉSOLUTION NO. 11426-08-18

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Ville de Clermont accorde les aides financières suivantes :

- Ressource Genesis 70 $
  Inscription tournoi de golf du 4 août 2018
- Sclérose en Plaques du Grand Charlevoix 75 $
  Inscription tournoi de golf du 11 août 2018
- SPCA CHARLEVOIX 75 $
  Inscription tournoi de golf du 18 août 2018
- Chambre de Commerce de Charlevoix 240 $
  Tournoi de golf du 24 août 2018

5.2 *PARTAGE DU LOGICIEL DOCUMENTIK GID DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST*
RÉSOLUTION NO 11427-08-18

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Charlevoix-Est est détentrice de la licence archivistique Documentik GID pour la gestion de ses archives ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Charlevoix-Est offre aux municipalités de son territoire, la possibilité d'effectuer un partage de sa licence ;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Ville de Clermont accepte l'offre de la MRC de Charlevoix-Est de partager sa licence archivistique Documentik GID pour la gestion des archives.

QUE madame Brigitte Harvey, directrice générale soit autorisée à signer l'offre de la compagnie Gestar prévoyant des frais de licence, de migration des données, de formation pour une somme de 2 595 $ ainsi que des frais de 495 $ pour le soutien à l'utilisation et mise à jour périodique du logiciel pour une période d'un an.

6. *TRAVAUX PUBLICS*

7*. URBANISME ET ENVIRONNEMENT*

7.1 RÉNOVATIONS – 36-38 RUE LAPOINTE - PIIA
RÉSOLUTION NO. 11428-08-18

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance d'une demande de PIIA concernant la rénovation des garde-corps des galeries avant, soit le rehaussement de ceux-ci afin qu'ils soient conformes aux exigences des assurances et l'ajout de poteaux de soutènement aux 2 galeries pour la maison située au 36-38 rue Lapointe.

CONSIDÉRANT QUE la propriété est située dans la zone 122-M, qui fait partie intégrante du PIIA et doit obtenir l'avis du comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme estiment que le projet respecte les critères et objectifs du Règlement relatif aux PIIA # VC-434-13;

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution no 2018-08-497, le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal l'acceptation de la demande de permis de rénovations ;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NADINE TREMBLAY ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le conseil municipal accepte la demande de permis de rénovations pour la modification des garde-corps et l'ajout de poteaux de soutènement aux galeries au 36-38 rue Lapointe.

QUE la présente résolution soit adressée à M. Julien Lavoie, inspecteur municipal.

8. *SÉCURITÉ INCENDIE*

9. *LOISIRS, CULTURE ET TOURISME*

9.1 *CONTRAT DE LOCATION DU RESTAURANT DE L'ARÉNA*
RÉSOLUTION NO. 11429-08-18

ATTENDU QUE le Club de patinage artistique « Les Carrousels » de Clermont procède depuis plusieurs années à l'opération du restaurant de l'aréna ;

ATTENDU QUE l'entente signée avec le Club de patinage artistique prévoit que celle-ci peut être prolongée suite à un accord entre les parties ;

ATTENDU QUE le Club de patinage artistique « Les Carrousels » a fait connaître son désir de poursuivre l'opération du restaurant et ce pour 2 années supplémentaires, aux mêmes conditions qu'actuellement ;

EN CONSÉQUENCE, **IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE** la Ville de Clermont renouvelle le contrat relatif à l'opération du restaurant de l'aréna pour une période de 24 mois, soit du 1er septembre 2018 au 31 août 2020, pour la somme de 4 200 $ annuellement, plus les taxes provinciale et fédérale applicables, en augmentant la protection d'assurance-responsabilité à 2 000 000 $.

Comme par le passé, la Ville de Clermont demande au CPA Les Carrousels d'acquérir la marchandise requise à l'opération du restaurant dans les limites de la Ville de Clermont, lorsque celle-ci est disponible et à prix compétitif et de fournir une copie de son bilan financier annuel avant le début de chaque nouvelle année, fixée au 1er septembre.

QUE monsieur Nicolas Savard, directeur du service des loisirs soit autorisé à signer le renouvellement du contrat avec le CPA Les Carrousels de Clermont.

QUE la présente résolution soit adressée au Club de patinage artistique « Les Carrousels » de Clermont, C.P. 4, Clermont, G4A 1K1 ainsi qu'à M. Nicolas Savard, directeur du service des loisirs.

10. *AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS*

11. *COMPTES*

11.1 *RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET SALAIRES DE JUILLET 2018*
RÉSOLUTION NO. 11430-08-18

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste des déboursés et des salaires de juillet 2018 ;

EN CONSÉQUENCE, **IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET RÉSOLU UNANIMEMENT** de ratifier les déboursés de juillet 2018 au montant 83 065.85 $ ainsi que le versement des salaires de juillet 2018 au montant de 109 099.92 $, portant le numéro de pièce P1-2018-08-13.

11.2 *AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES À PAYER AU 31-07-2018*
RÉSOLUTION NO. 11431-08-18

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste suggérée de paiement des comptes à payer de juillet 2018 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois de juillet 2018 et autorise la directrice générale ou son remplaçant à procéder au paiement des comptes au montant de 111 018.00 $ certificat de crédit disponible numéro 2018-08-2580 et portant le numéro de pièce P1-2018-08-13.

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense décrite par la présente résolution est projetée par le conseil.

Certificat de crédit no. 2018-08-2580 _____
Directrice générale et secrétaire-trésorière

12. *DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS*

13. *LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE*
RÉSOLUTION NO. 11432-08-18

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY QUE l'assemblée soit levée à 20 h 06.

_____
Jean-Pierre Gagnon
Maire

_____
Brigitte Harvey
Directrice générale

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

Brigitte Harvey
Directrice générale